

Questions : le métier d'institutrice d'intégration

Métier dans sa globalité

1. En quoi consiste votre métier ?

Mon métier consiste à venir dans des classes et à aider spécifiquement des élèves en intégration. Je peux aussi aider d'autres élèves pour soulager l'institutrice. Elle peut ainsi avancer dans sa matière et me laisser gérer les difficultés des élèves à besoins spécifiques. On me donne x périodes dans une école et j'aide les élèves en intégration durant ces périodes. Je peux aider de manière temporaire (3 ou 4 périodes d'aide pour aiguiller l'enfant vers le spécialiste dont il a besoin) et il peut donc y avoir une prise en charge externe ou interne à l'école.

2. Quelle(s) formation(s) avez-vous suivies ?

Je suis « juste » institutrice primaire, j'ai directement été engagée dans le spécialisé en sortant de l'école normale (j'ai d'ailleurs fait mon TFE sur le spécialisé). J'ai travaillé vingt ans dans le spécialisé puis je me suis dirigée vers l'intégration depuis quelques années.

3. Qu'est-ce que cette formation vous a apporté en plus que les études d'institutrice primaire ? et dans votre pratique enseignante ?

Mon expérience en spécialisé m'a donné une toute autre vision du métier d'institutrice. Là-bas je n'avais aucun impératif de programme à suivre ou d'objectifs impossibles à atteindre. Chaque élève a ses objectifs bien adaptés et on prend le temps d'arriver au résultat sans le stress d'une classe à faire avancer en même temps et qui doit être prête à passer à l'année suivante au même moment.

4. Quels sont vos objectifs ?

Aider chaque enfant à trouver des stratégies adaptées à lui, de manière à ce qu'il puisse suivre une scolarité « normale » sans trop de difficultés.

On réalise des PIA (= projets individuels d'apprentissage) et c'est notamment grâce à cela qu'on peut mettre des outils, du matériel.... en place.

5. Comment fait-on appel à vos services ? (cota dans chaque école, demande de l'enseignant, demande spécifique ?)

C'est une décision qui se prend avec les parents, la direction... bref, tous les acteurs de l'apprentissage de l'enfant. L'intégration est un peu le pallier entre l'enseignement classique et le spécialisé.

Les parents savent que l'intégration existe, c'est à eux que revient la décision finale sur le choix du type d'enseignement.

6. Est-ce que les enfants ont besoin d'un diagnostic pour bénéficier de votre aide ?

Pas obligatoirement.

7. Qui peut poser ce genre de diagnostic ?

Le diagnostic est un travail en pluridisciplinarité. L'intervention de tous les acteurs va pouvoir aider le neuropédiatre à poser le diagnostic final.

Les acteurs peuvent être les parents, la logopède, l'institutrice, moi...

8. Est-ce que les enfants acceptent facilement votre aide ? Et les parents ?

Les enfants sont souvent contents d'avoir une madame rien que pour eux. Concernant les parents, ce sont eux qui prennent la décision pour l'intégration ou non de leur enfant donc s'ils font appel à moi alors c'est qu'ils sont favorables à mes interventions.

Les enfants n'utilisent pas toujours les aides proposées, ils ne les utilisent que lorsqu'ils comprennent l'importance de celles-ci.

9. Concernant cette aide, les parents doivent-ils financer quelque chose ? Si non, pourquoi certains n'acceptent-ils pas l'aide ?

Non. Parce qu'il est parfois difficile d'accepter que son enfant a besoin d'aide pour réussir dans sa scolarité.

10. Qu'apportez-vous comme matériel supplémentaire en classe ? Qui le finance ?

J'achète moi-même mon matériel mais l'école finance s'il s'agit de tablette ou ce genre de choses. J'ai, au fil du temps, emmagasiné tous mes outils pour pouvoir aider efficacement chaque enfant. Aussi, il est facile d'en créer sans que ça coûte trop cher.

11. Pensez-vous que l'intégration est une solution pour tous les enfants à profils spécifiques ?

L'enseignement spécialisé est voué à disparaître petit à petit. Je pense qu'avoir une institutrice qui vient aider les Es à profils spécifiques ou même d'autres enfants qui sont en difficulté à un moment donné, est une aide et un soulagement pour l'instituteur qui ne sait pas se focaliser à 100% sur chaque élève, il avance avec un groupe, il ne peut pas se permettre d'individualiser constamment s'il veut atteindre les objectifs légaux.

Idéalement, il devrait y avoir systématiquement une aide pour soulager le professeur, intégration ou non.

L'intégration ne fonctionne pas pour tous les enfants et d'ailleurs ils peuvent aller dans le spécialisé si cela ne leur correspond pas mais la décision appartient aux parents, nous ne donnons que notre avis.

12. Comment juger qu'un enfant est apte à rester dans l'enseignement classique ou qu'il doit partir en école spécialisée ?

C'est une décision qui se prend en équipe, si l'enfant ne sait pas suivre le rythme de la classe malgré les aides prévues et le suivi apporté, alors il vaut mieux pour son estime de soi ainsi que pour le bien de sa scolarité de partir dans un enseignement spécialisé. Mais la décision finale revient aux parents, nous ne sommes que des conseillers.

13.Si un enfant est amené à changer d'école, continuez-vous le suivi ou passez-vous le relai à confrère ?

Si l'enfant part de l'école alors c'est une autre personne qui s'en occupe. Je suis institutrice d'intégration dans champion et dans d'autres implantations, je ne suis pas l'institutrice d'intégration d'élèves.

14.Tenez-vous des traces écrites concernant l'évolution de l'enfant durant l'année ?

Je prends note dans mon journal de classe de ce qu'on a fait, ce qu'il faut faire les prochaines fois etc et je peux aussi communiquer avec les parents via le JDC.

L'enfant a également son PIA qui l'accompagne et l'accompagnera toujours, ainsi chaque acteur pourra y mettre les informations nécessaires au suivi de l'enfant.

Relations avec l'équipe

1. Votre aide est-elle toujours bien reçue de la part des instituteurs que vous côtoyez ?

Je n'ai jamais été mal reçue, elles sont même contentes puisque je suis là pour les aider, les soulager, leur donner des aides pour mieux gérer les difficultés.

Je ne suis pas là pour prendre leur place, après c'est sûr qu'on se dit toujours « j'aurais fait ça comme ci ou comme ça... ».

2. Y-a-t'il des moments de concertation entre parents-instituteurs-vous ?

Non pas spécialement, on reste en contact via le JDC ou mail si besoin. Si les parents souhaitent je peux venir à la réunion de parents mais sinon je n'y vais pas. Je communique avec l'institutrice quant à l'évolution de l'enfant, ou autre.

3. Communiquez-vous personnellement avec les parents ? Si oui, quand et comment ? Si non, pourquoi ?

Via JDC si besoin.

4. Etes-vous présente aux réunions de parents ? Si oui, que pensez-vous apporter de plus ?

Non, seulement si les parents le demandent.

5. Etes-vous présente aux conseils de classe ? Si oui, que pensez-vous apporter de plus ?

Non

Intérêt d'une telle collaboration

1. Qu'est-ce que votre aide apporte de plus à l'enseignant ?

Un soutien, un moment pour pouvoir souffler et s'occuper d'autres enfants.

2. Qu'est-ce que votre aide apporte de plus à l'enfant ?

Des stratégies, explications lui permettant de suivre le rythme. Je suis plus centrée sur lui et je suis vraiment là pour l'aider dans ses difficultés.

3. Pensez-vous que chaque classe devrait pouvoir bénéficier de votre aide ?

Ça serait super si chaque instit pouvait avoir chaque jour une aide comme celle-ci. Ça permettrait aux enfants un enseignement individualisé et chaque enfant pourrait avoir l'aide dont il a besoin au moment où il en a besoin.

4. Quels sont les points positifs et négatifs d'une telle collaboration ?

Positifs, tous ceux cités plus haut. Négatif, que ce soit mal perçu par l'instit ou bien qu'on supprime totalement l'enseignement spécialisé car tous les enfants ne sont pas aptes à être en intégration.